

AAP A‰cophyto 2023

Dossier de la r daction de H2o
May 2023

Dans le cadre du plan A‰cophyto II+, des appels   projets nationaux sont lanc s chaque ann e pour soutenir des projets en faveur d'une r duction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, et de la limitation des risques et des impacts qui y sont li s. Ces appels   projets sont lanc s par l'Office fran ais de la biodiversit  (OFB) en partenariat avec le minist re de la Transition  cologique et de la Coh sion des territoires, le minist re de l'Agriculture et de la Souverainet  alimentaire, le minist re de la Sant  et de la Pr vention et le minist re de l'Enseignement sup rieur et de la Recherche.

Pour la premi re fois en 2023 une th matique prioritaire a  t  identifi e : "Recours   des d marches syst miques pour une r duction de l'utilisation des herbicides et de leurs impacts, notamment sur les milieux aquatiques et les ressources en eau". La recherche a d montr  que l'approche par substitution (remplacer un produit phytopharmaceutique de synth se par une technique alternative) est globalement insuffisante. L'approche syst mique, reposant sur une combinaison de leviers, est une approche   privil gier : elle permet de concevoir des syst mes plus r silients face   des perturbations externes. La conception de ces syst mes de cultures combinant diff rents leviers pour une r gulation efficace des adventices est aujourd'hui insuffisamment trait e pour une r duction durable de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Afin de combler ce d ficit, l'objectif de cette th matique prioritaire est de s lectionner des projets qui proposent des approches innovantes, permettant de limiter l'utilisation des herbicides par l'association de plusieurs m thodes alternatives ou compl mentaires   l'utilisation des produits phytopharmaceutiques de synth se, pr ventives et/ou curatives. Ces projets pourront  galement viser   produire des r f rences en termes de transfert des connaissances   destination des conseillers accompagnant les agriculteurs dans la transition agro- cologique et   destination des agriculteurs eux-m mes. Ils pourront privil gier des exploitations agricoles situ es   proximit  de captages d'eau utilis s pour la production d'eau potable afin de mesurer les impacts attendus et r els sur l'am lioration de la qualit  de la ressource en eau.

Les projets ne r pondant pas   la th matique prioritaire pourront  tre d pos s dans le cadre des axes et actions du plan A‰cophyto II+.

L'appel   projets national pr voit une phase de d p t unique de dossiers complets des projets candidats, avant le 31 ao t 2023. Un webinaire de lancement se tiendra en visioconf rence le 06 juin 2023 de 14h   16h (horaire France m tropolitaine).

Information et candidatures